

FLASH INFO SUD AERIEN (FEV 2013 –N3)

Dans le cadre de la création de la société HOP, Brit'air et Régional ont été recapitalisés, mais c'est un simple jeu d'écriture comptable. Les trois compagnies du PRF totaliseraient 563 Millions de dettes pour 179 Millions de capitaux propres, soit près de 400% d'endettement.

Un handicap de départ que l'on veut nous faire payer au prix fort.

Air France n'a jamais cherché à ce que l'on gagne de l'argent. Au contraire, avoir une filiale déficitaire permet d'avoir des crédits d'impôts. Air France maîtrise à la fois nos coûts et nos recettes, alors lorsque l'on nous explique que le PRF est responsable de 160 Millions de pertes, c'est une escroquerie.

Et malgré tout cela, nous dégageons des bénéfices en divisant par 2 les pertes par rapport à 2011.

Le plan social de Transform 2015 ne prévoit pas de reclassement alors que, selon la loi, c'est obligatoire. C'est pour cette raison que le CE de Régional a porté l'affaire en justice.

Il n'y a jamais eu de réelles possibilités de passer chez Air France. Entre 2001 et 2011, seulement 50 Pilotes avec l'accord "passerelle" en ont bénéficiés entre Brit'air et Régional, alors que pendant cette période Air France a embauché 900 Pilotes.

Le transfert d'une partie de l'activité des bases province dans HOP n'est pas prévu dans le business plan alors que nous pouvons exploiter ces lignes en étant rentable, les coûts d'exploitation des modules AF sont plus de 2 fois supérieur à nos coûts.

De plus la scop-clause interdisant la reprise des lignes et l'utilisation d'appareils de plus de 110 sièges sont toujours en vigueur, ce qui a comme conséquence de fragiliser nos emplois.

Pas de garantie d'emploi, de carrière et on ose nous parler de plan de productivité.

Complément d'Infos sur HOP :

HOP disposera de 136 lignes, soit 530 vols quotidiens, de quoi générer un chiffre d'affaire de l'ordre d'un milliard d'Euros.

32 lignes seront exploitées pour le compte d'Air France vers 37 villes Françaises et 32 villes Européennes.

Au départ de Lyon cet ETE, HOP proposera 32 destinations (soit 160 vols A/R par jour) à 49^E dont 13 villes Européennes à 55^E en prix d'appel pour un vol simple. L'objectif est de faire 2 millions de Passagers supplémentaires tout en devenant le 2^{ème} Hub Français Interrégional représentant 50% des vols de

Hop. Des destinations parfois jusqu'à 2 fois moins cher que le train.

Réduction de 20% des vols affrétés pour AF pour alimenter le Hub de Roissy qui représente la principale source de pertes.

L'affrètement doit passer à 40% et 60% de vols en propre. 241 postes seront supprimés : 106 PNT, 34 PNC et 101 SOL. Sous réserve de signature de nouveaux accords et d'acceptation des plans de départs volontaires.

Chez nous les négociations vont jusqu'au 14 Mars et chez Régional elles viennent de reprendre malgré la dénonciation de leurs accords.

Mr de Juniac envisage l'arrivée d'un éventuel actionnaire minoritaire public ou parapublic qui disposerait d'un capital de départ de seulement une centaine de millions d'euros.

Les Avions de 50 places seront remplacés par des ATR42 et 72 (500) sur les destinations de 500 à 700 KM.

La rationalisation de la flotte n'est pas prévue avant 2016/2017.

Le taux de pénétration des compagnies low-cost (Ryanair, Easyjet et Volotéa) serait de l'ordre de 20% sur le réseau de HOP alors qu'il serait de 40% en Allemagne et au Royaume Uni.

La mise en place d'une marque unique devrait permettre de simplifier l'approche des Clients avec un site internet commun et une offre tarifaire simplifiée.

Les prix varieraient de 55 à 350 Euros pour un Aller simple. Outre cette flexibilité dans son offre, HOP se distinguera des low-cost grâce à un minimum de 3 A/R quotidiens sur l'ensemble de ses lignes, ce qui constitue un avantage pour la Clientèle Affaire qui représente 30% du trafic et surtout 60% des recettes.

Il n'y plus qu'à espérer que le charme "HOPère"...

RAPPELS :

Vous avez jusqu'au 18 Février pour renvoyer votre désidérata de changement de base.

N'oubliez pas votre commande uniforme, c'est jusqu'au 24 Février.

Appel d'offres Chefs de Cabine par courrier postal avant le Lundi 25 Février.

Bons vols à toutes et à tous
Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN POUR LA DEFENSE DE VOS INTERETS
SUD AERIEN, un syndicat près de vous au quotidien